

vendredi prochain, tout comme vendredi dernier, le gouvernement mettra en discussion les crédits d'un ministère, et bien qu'aucun engagement n'ait été pris à cet égard, nous sommes convaincus que tous les partis représentés à la Chambre s'efforceront vraiment de procéder comme nous l'avons fait vendredi dernier et d'adopter les crédits d'un ministère. Personne ne s'est engagé en ce sens, je tiens à le souligner. Mais il est entendu qu'on fera de sérieux efforts et, bien sûr, nous aurons jusqu'à 6 heures, en vertu de l'ordre adopté aujourd'hui.

Il a été convenu également que nous pourrions peut-être avant 6 heures étudier la possibilité de prolonger un peu la durée de la séance, si la Chambre y consent et si, de l'avis des députés, une telle prolongation devait donner les résultats souhaités. Mais, je tiens à le souligner, ceci n'est qu'une offre de collaboration et aucune entente n'a été conclue au sujet des vendredis.

L'hon. M. Churchill: Pour ce qui est d'adopter tous les crédits d'un ministère en un seul jour, nous l'avons fait la semaine dernière, comme je l'avais proposé. J'ai obtenu la collaboration de mes collègues à cet égard et plusieurs d'entre eux se sont abstenus de prendre la parole, comme je l'ai fait moi-même. Malheureusement, le gouvernement prétend qu'il y avait pensé et qu'il procédait à l'étude des crédits de façon très rapide. Il s'agissait tout simplement d'une question à laquelle nous avons apporté la plus grande collaboration possible.

Nous pourrions tenter de nouveau l'expérience, pourvu qu'un bon esprit règne à la Chambre et que certains événements se produisent, mais nous ne pouvons donner l'assurance que les crédits d'un autre ministère seront étudiés en une journée. La chose est très exceptionnelle, car jamais cela ne s'est fait dans le passé. J'ai pensé que nous pourrions peut-être tenter l'expérience afin de fournir à nos vis-à-vis un exemple à suivre lorsqu'ils seront de nouveau dans l'opposition.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pourrais-je dire un mot, monsieur l'Orateur. Tout d'abord, je tiens à signaler que les membres de notre groupe ont souscrit à l'accord que le secrétaire d'État a exposé avec l'assentiment de tous les partis. Si je prends la parole à ce moment-ci, c'est que nous sommes allés un peu plus loin que cela, de fait. Qu'est-il advenu de la proposition portant que l'accord dure plus longtemps? Le secrétaire d'État est peut-être justifié de ne pas en parler actuellement, mais je me demande aussi pourquoi il n'a rien dit de la date du congé d'été comme il était convenu de le faire?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne crois guère me tromper en disant que tous les députés estiment qu'il nous serait plus profitable d'être ailleurs qu'à la Chambre en août si nos travaux progressent suffisamment au cours du mois de juillet. Il ne serait pas bon d'en dire davantage sans consulter mes collègues car si le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) soutient avec raison que son parti était prêt à aller plus loin que ce que j'ai proposé, il y a eu des réserves sur d'autres points. J'ai exposé l'accord qui est intervenu entre les quatre partis et je n'ai pas cru devoir en dire plus long; je ne veux mettre aucun parti ni aucun groupe en cause à la Chambre.

Pendant que j'y suis, je tiens à signaler que le compte rendu de la semaine dernière témoigne du fait que j'ai accordé au représentant de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) tout le mérite d'avoir proposé qu'on termine l'examen des crédits d'un ministère et je suis prêt à lui rendre le même hommage en double s'il réussit à faire adopter les crédits d'un autre ministère vendredi prochain.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je tiens à informer les honorables députés que le Gouverneur général en conseil a nommé M. B. G. Sivertz au poste de commissaire des Territoires du Nord-Ouest en remplacement de M. R. G. Robertson dont la nomination au poste de Greffier du conseil privé et de secrétaire du cabinet a été annoncée à la Chambre dernièrement par le premier ministre.

La nomination de Sivertz entrera en vigueur à midi vendredi prochain, le 12 juillet et prendra fin le 31 mars 1964, si la mesure qu'étudie en ce moment le Parlement en vue de créer les Territoires de Mackenzie et de Nunassiatq reçoit l'approbation de la Chambre. Le nouveau commissaire du Territoire de Mackenzie résidera par conséquent à Fort-Smith, capitale éventuelle du Territoire.

M. Robertson est commissaire des Territoires du Nord-Ouest depuis 10 ans. Les progrès réalisés dans la législation et le gouvernement des territoires pendant cette période attestent de ses qualités de chef. Les résidents des Territoires voudront je crois que je lui exprime leur reconnaissance pour sa remarquable carrière.

M. Sivertz a de longues années d'expérience dans l'administration des affaires du Nord; il est actuellement à la tête de la Direction des régions septentrionales. Il continuera dignement, j'en suis sûr, la tradition de dévouement